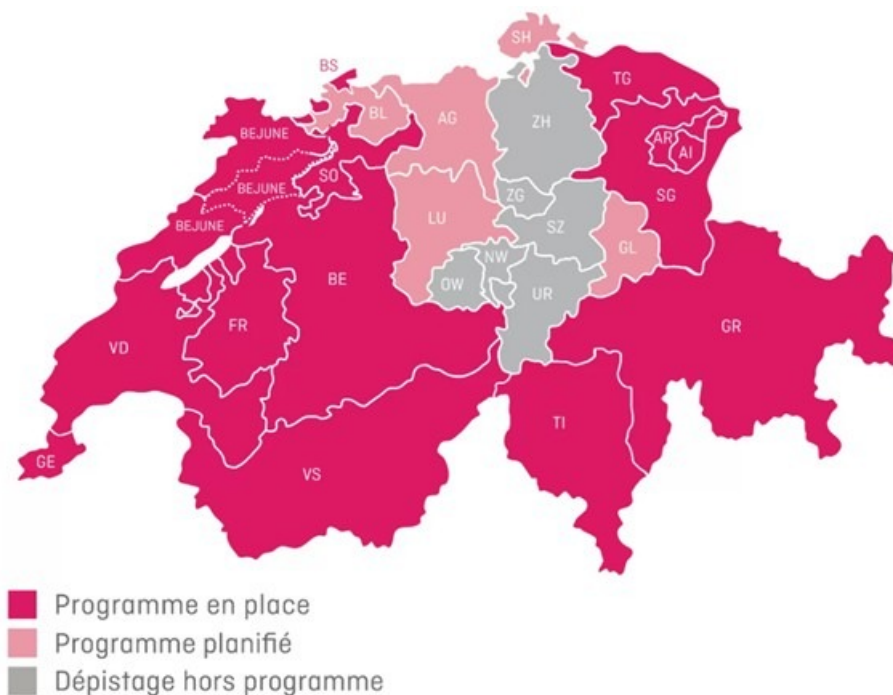


30.06.2025 - 13:20 Uhr

TARDOC : Ne pas compromettre les programmes de dépistage



Les programmes de dépistage du cancer du sein et du cancer du côlon devraient être introduits dans tous les cantons. Les baisses tarifaires prévues avec l'introduction du TARDOC au 1.1.2026 risquent de compromettre l'introduction et la mise en œuvre de ces programmes. Par conséquent, la Ligue contre le cancer et Swiss Cancer Screening (SCS) demandent des tarifs couvrant les coûts et des conditions comparables pour les examens de dépistage dans le cadre d'un programme et hors programme.

Madame, Monsieur,

La Ligue contre le cancer et le SCS s'engagent depuis des années pour l'introduction et le déploiement de programmes de dépistage du cancer en Suisse. Les deux organisations craignent que l'introduction du TARDOC au 1.1.2026 ne compromette les programmes cantonaux de dépistage par mammographie et ne réduise ainsi à néant des années de travail de mise en place.

Les programmes organisés garantissent l'équité d'accès et la qualité

Les programmes de dépistage organisés garantissent que toutes les personnes du groupe cible ont un accès équitable aux examens de dépistage sans franchise - indépendamment de leur situation financière ou sociale. Ces programmes se basent sur des critères de qualité fondés sur des preuves, qui permettent par exemple d'identifier une accumulation de cas faussement positifs et de prendre les mesures qui s'imposent.

La baisse tarifaire sous TARDOC menace le financement des programmes

Aujourd'hui déjà, il est difficile dans certaines régions de trouver suffisamment d'instituts de radiologie pour mettre en œuvre des programmes de dépistage. Une baisse tarifaire affaiblirait encore plus les programmes, notamment par rapport aux examens opportunistes dont les tarifs sont nettement plus élevés avec TARDOC. Les avantages essentiels des programmes organisés, tels que le contrôle de la qualité et l'équité d'accès, seraient ainsi perdus - avec des coûts globaux potentiellement plus élevés pour le système de santé.

Pour ces raisons, la Ligue suisse contre le cancer et Swiss Cancer Screening s'engagent ensemble pour les demandes suivantes :

1. des tarifs couvrant les coûts des examens de dépistage dans le cadre de programmes organisés.
2. pas de désavantage pour les prestataires de soins qui effectuent ces examens dans le cadre de programmes cantonaux.
3. garantie d'un déroulement ininterrompu du programme à partir du 1.1.2026, afin d'éviter des retards comme

lors de la pandémie COVID-19.

4. prise de responsabilité des assureurs de base - l'accès au dépistage précoce doit rester une composante des soins de base.

« Les objectifs de la politique de santé en matière de dépistage ne peuvent être atteints que si les programmes ne sont pas neutralisés par de mauvaises incitations financières », déclare Adrien Bron, président de Swiss Cancer Screening.

Contact

Ligue suisse contre le cancer

Stefanie de Borba

responsable affaires publique & communication

T +41 31389 94 01

media@krebsliga.ch

www.liguecancer.ch

Swiss Cancer Screening

Adrien Bron

président SCS

T +41 79 543 27 58

adrien.bron@mrps.ch

www.swisscancerscreening.ch

Medieninhalte



Dépistage du cancer du sein en Suisse.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100933041> abgerufen werden.